



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bilan

Question écrite n° 61176

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie la nature, les perspectives et les échéances de la création d'une « délégation générale de l'intelligence », au sein du ministère, selon l'annonce faite par son prédécesseur en octobre 2004. Cette nouvelle structure devait travailler en collaboration avec le haut responsable à l'intelligence économique désigné par le Premier ministre en janvier 2005. Elle devait notamment fournir au Gouvernement et aux entreprises des analyses et des réflexions prospectives renouvelées en matière économique, financière, commerciale et industrielle afin de mieux faire face aux effets de la mondialisation sur l'économie française.

Texte de la réponse

Le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (Minéfi) dispose déjà en l'état actuel des choses d'un dispositif complet d'intelligence économique. Un haut responsable de l'intelligence économique a été désigné pour 2004 et de nombreuses directions du ministère sont dotées de moyens à cet effet, particulièrement les directions à réseaux à l'étranger, comme la DGTPE, ou sur le territoire comme la DGCP, la DGDDI, la DGE ou la DGCCRF. Le Minéfi participe naturellement au dispositif gouvernemental, animé par M. Alain Juillet sous l'autorité du Premier ministre. Pour augmenter encore l'efficacité du dispositif au sein du Minéfi, une réflexion est en cours, visant en particulier à mieux articuler les réseaux existants, sans nécessairement créer une nouvelle structure.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61176

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2005, page 2880

Réponse publiée le : 4 octobre 2005, page 9206